

## Systemes agroalimentaires localisés et qualification : une relation complexe

*Denis Requier-Desjardins<sup>1</sup>*

Les Systemes agroalimentaires localisés (SYAL) ont été définis, dès l'émergence du concept comme « des organisations de production et de service (unités de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de services, restauration) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. Le milieu, les produits, les hommes, leurs institutions, leurs savoir-faire, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une forme d'organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée ». (CIRAD-SAR, 1996)

Cette définition présente des similitudes évidentes avec la définition des clusters (Porter, 1989)<sup>2</sup> ou des systemes productifs locaux (Courlet, 2000)<sup>3</sup>. Elle marque le fait que les SYAL ont d'abord été vus comme des formes productives localisées spécifiques, ce qui tendait à privilégier leurs caractéristiques organisationnelles et pouvait les faire considérer comme une variété agroalimentaire de systeme productif local.

Cependant, malgré cet accent mis sur le fonctionnement organisationnel d'un systeme de production localisé, la référence à l'association des caractéristiques des SYAL à un territoire donné, suivi dans la suite de la définition de la référence au produit et au milieu, introduit implicitement l'idée d'une qualification des produits par le territoire compte tenu de l'ancrage territorial des différents éléments du systeme. Le lien entre SYAL et qualification n'allait pourtant pas de soi lorsque cette notion a émergé, certaines contributions ayant souligné d'entrée de jeu que des SYAL pouvaient se spécialiser sur des produits génériques. Plus récemment Correa (2004), à propos d'un ensemble d'expériences latino-américaines, en fait un critère de taxonomie des SYAL ce qui implique que cette caractéristique ne soit pas généralisée.

Depuis dix ans cependant la référence à la problématique de la qualification par l'origine n'a fait que se renforcer dans la littérature :

- Si on se réfère au cas français, l'approche SYAL a notamment été appliquée à des systemes intégrant une appellation d'origine contrôlée ou une indication d'origine protégée. En l'absence de ces signes de qualité cet élément de qualification par l'origine reste présent : l'étude de Fourcade, Muchnik et Treillon (2005), qui se centre justement sur les SYAL français « hors signe de qualité », le montre.
- En Amérique Latine les exemples de systemes agroalimentaires localisés identifiés concernent en majorité des produits agroalimentaires présentant une forte typicité ou a tout le moins une

---

<sup>1</sup> Université de Toulouse – LEREPS (EA 4212 – UT1). Institut d'Etudes Politiques de Toulouse  
[denis.requier-desjardins@univ-tlse1.fr](mailto:denis.requier-desjardins@univ-tlse1.fr)

<sup>2</sup> « geographic concentrations of interconnected companies, specialized suppliers, service providers, firms in related industries, and associated institutions (universities, standard agencies and trade institutions) in particular fields that compete but also cooperate ».

<sup>3</sup> « un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centre de recherches et de formation, interfaces...) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte... Les rapports entre les unités sont divers et se présentent sous différentes formes : formels, informels, matériels, marchands et non marchands. Ces rapports peuvent porter sur les flux matériels, de service, de main d'œuvre, de technologie ou encore de connaissance.... ».

image de qualité liée à l'origine territoriale : c'est le cas par exemple des systèmes fromagers de Cajamarca (Pérou), Salinas (Equateur), Turrialba (Costa-Rica), Gloria (Brésil) ou bien des zones de production de panela en Colombie, le vin de Berisso ou la tomate « platense » en Argentine, .

Une telle constatation conduit à s'interroger sur la place de la référence à la qualification par l'origine territoriale dans la démarche SYAL. Cette communication s'intéressera au lien entre SYAL et qualification en développant trois propositions :

- La qualification en agroalimentaire présente des caractéristiques spécifiques qui permettent notamment d'établir un rapport spécifique au territoire; ceci fournit la base d'une distinction entre les SPL et les SYAL, qui de ce fait ne sont pas de simples « SPL en agroalimentaire ».
- Cette relation fonde en grande partie les dispositifs d'action collective propres aux SYAL autour de l'activation des ressources spécifiques, tant au plan des interactions développées qu'au plan des acteurs concernés.
- Cette relation permet également d'articuler l'approche SYAL à la problématique du développement durable, notamment autour de la question de la conservation de la biodiversité et du patrimoine naturel et culturel.

En conclusion nous soulignerons l'évolution du positionnement de l'approche SYAL dans le débat sur le développement rural et agroalimentaire qu'impliquent ces propositions

### ***1) La qualification en agroalimentaire et la spécificité des SYAL***

L'intérêt que les économistes portent à la qualité provient de la démonstration, qui remonte au moins à Akerlof (1970), qu'elle joue un rôle aussi important que le prix dans l'ajustement de l'offre et de la demande : une incertitude sur la qualité qui provient d'une asymétrie d'information entre l'offreur et le demandeur débouche sur une inefficacité du marché et un effet de sélection adverse qui chasse les bons produits du marché.

Cette situation peut a priori se présenter à tous les stades d'une filière, mais elle est particulièrement prégnante au stade de la consommation finale : en effet le consommateur ne dispose pas forcément a priori du niveau de « connaissance commune » que peuvent avoir les acteurs d'une même filière de production; de plus les caractéristiques pertinentes ne sont pas à ce stade uniquement des caractéristiques techniques intrinsèques mais intègrent des caractéristiques immatérielles « extrinsèques », de nature variable, qui peuvent renvoyer aux conditions de production ou de mise en marché. La question de la qualification acquiert donc une importance considérable dans les filières « pilotées par l'aval » (*buyer's driven*), où l'actif stratégique réside justement dans le contrôle de la mise en marché du produit final et de la communication avec le consommateur, alors que dans les filières pilotées par l'amont (*producer's driven*) elle réside plutôt dans la maîtrise de la recherche-développement. Parmi ces filières pilotées par l'aval on compte des filières industrielles comme par exemple le textile ou la confection, mais aussi, pour une grande part l'agroalimentaire où le maillon stratégique est aujourd'hui représenté par les firmes de la grande distribution<sup>4</sup>, situées en aval de la filière.

Si la qualification par la demande finale renvoie au caractère « *buyer's driven* » des filières agroalimentaires, ce critère est en lui-même insuffisant pour les spécifier car il s'applique à d'autres filières. Au-delà de cette distinction entre filières *buyer's driven* et *producer's driven* (Gereffi, 1999), l'agroalimentaire a un statut particulier du point de vue des processus de qualification qui vient notamment de la relation très particulière que le consommateur entretient avec le produit consommé,

---

4 Reardon et Berdegue (2002) ont notamment montré l'importance croissante de la grande distribution dans l'approvisionnement alimentaire des pays d'Amérique Latine.

produit qu'il ingère au sens propre. C'est la dimension anthropologique et identitaire de l'alimentation, liée à son « in-corporation » (Fischler, 1993) qui générerait à la fois une inquiétude permanente vis-à-vis de l'acceptabilité des aliments disponibles et une importance spécifique des éléments symboliques et identitaires de l'alimentation puisque « on est ce que l'on mange ». Cela entraîne notamment un besoin de réassurance du consommateur vis-à-vis de la qualité sanitaire ou nutritionnelle de l'alimentation (que l'on identifie assez bien dans les motivations de consommation de produits bio par exemple) mais aussi une attention portée à la qualification patrimoniale de l'alimentation, qui donne aux produits alimentaires « typiques » et aux savoir-faire qui leur sont liés une dimension patrimoniale d'expression d'une identité. Cette double tendance débouche sur l'importance prise par la normalisation des procédures de transformation, particulièrement cruciale dans des procédés qui utilisent les mécanismes du vivant, et les « signes de qualité » associées aux caractéristiques non intrinsèques du produit. La gestion des normes est d'ailleurs devenue un élément déterminant du contrôle de la filière par les grandes firmes de l'agroalimentaire (Fulponi, 2006).

Un des éléments essentiels, même s'il n'est pas exclusif, de la qualification des produits agroalimentaires est la référence à l'origine géographique du produit. Il faut remarquer à ce sujet que cette référence ne se limite pas aux produits concernés par des signes de qualité explicitement rattachés à l'origine territoriale mais qu'elle est un élément très répandu de la communication sur la qualité des produits effectuée par la grande distribution, même en l'absence de signe de qualité.

L'importance de cette caractéristique de qualification découle en premier lieu du fait que la production agroalimentaire repose sur la maîtrise technique des « écosystèmes cultivés » : le territoire est d'abord un concept développé en écologie des espèces et la référence à la localisation des espèces cultivées en lien avec les caractéristiques climatiques, pédologiques, topographiques est à la base de la qualification par l'origine territoriale. Cela implique que de nombreux savoir-faire de transformation agroalimentaire ont d'abord été développés dans un cadre territorial : l'origine territoriale va donc pouvoir connoter des caractéristiques spécifiques du produit.

Mais l'importance du processus de qualification par l'origine découle aussi de sa proximité avec le consommateur du produit qualifié, puisque la qualification se fait par la demande.

Cette proximité peut s'analyser comme une proximité géographique, dans la mesure où celle-ci favorise la perception des caractéristiques non intrinsèques du produit liées au processus de production ou aux ressources impliquées : ceci notamment permet de comprendre pourquoi la valorisation des produits « typiques » est de plus en plus liée à l'activité touristique (Touzard et Vandecandelaere, 2005). Elle peut aussi s'analyser comme une proximité organisationnelle, par la prise en compte de la structure des filières et de la place du consommateur, les filières longues étant d'ailleurs souvent caractérisées non seulement par le nombre des maillons, qui éloigne le consommateur de la perception directe des conditions de production mais également par une distance géographique importante entre le consommateur et le produit, les filières courtes pouvant en revanche être caractérisées par une implication du consommateur dans l'organisation même du système alimentaire<sup>5</sup>.

La proximité peut être identitaire si le consommateur reconnaît que le produit de part son origine fait partie du patrimoine propre de sa communauté. Ce type de proximité n'est pas d'ailleurs forcément articulé à une forte proximité géographique comme le montre l'exemple de la « consommation de

---

5 L'expression la plus aboutie de cette tendance est sans doute la « Community-Supported Agriculture », née au Japon, très développée aux USA, et qui prend en France la forme des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) : des associations de consommateurs préfinancent la production agricole et partagent le risque inhérent à cette activité.

diaspora ».<sup>6</sup>

Toutefois cette référence à la proximité ne suffit pas à épuiser la relation du consommateur à la qualification par l'origine territoriale. Si on admet avec Sylvander (1997) que l'établissement de la qualité se fait, soit par la cristallisation d'une image de qualité liée à la réputation née d'une convention « domestique », soit par un « signe de qualité » qui relève plutôt d'une convention « industrielle », les configurations évoquées jusqu'à présent relèvent plutôt de la convention domestique. Dans l'hypothèse d'une non-proximité du consommateur, le signe de qualité basé sur l'origine, qui renvoie à un cahier des charges,<sup>7</sup> devient une garantie de qualité de l'authenticité du produit et de ses conditions de production. La référence à l'origine dans la communication sur le produit pourra avoir un effet analogue en l'absence de signe de qualité « officiel », si le consommateur fait confiance à la marque.

Pour un consommateur en situation de non-proximité organisationnelle et géographique, l'ancrage territorial du produit fait référence en quelque sorte à la reconnaissance de « l'identité de l'autre » dans le produit, ce qui met en valeur sa nature patrimoniale d'expression de cette identité. Or l'identité patrimoniale est référée à un territoire, puisque la définition du territoire, basé sur le lien matériel et symbolique entre une population et un espace, dote l'espace de cette qualification identitaire, puisque le processus de production du produit qualifié par l'origine est lié à un terroir. La conservation du patrimoine, base de la préservation de l'identité territoriale, fournit donc au consommateur une garantie de non altération du produit et de conformité du processus de production avec les contraintes d'un écosystème cultivé.

La qualification territoriale par la demande signifie la reconnaissance comme un élément « objectif » ou à tout le moins objectivé de la qualité territoriale par le consommateur. C'est donc un facteur spécifique de résilience du système productif territorial, une ressource que seul un processus de développement local peut activer, notamment en faisant de l'origine territoriale une caractéristique de qualité du produit, moyen de réduction de l'élasticité de substitution de leur production spécifique et donc base d'une trajectoire autonome de développement local.<sup>8</sup> Dans un SYAL qui repose sur l'activation d'une caractéristique de qualification territoriale<sup>9</sup> le territoire n'est donc pas postulé<sup>10</sup> mais

---

6 La « consommation de diaspora » qui peut nourrir des flux d'exportation à longue distance (panela exportée aux Etats-Unis pour la communauté colombienne, circuits de distribution des produits africains en Europe, etc.), mais utilisant des réseaux communautaires, relève de cette proximité identitaire.

7 Le modèle du Pélardon étudié par Boutonnet (2004) traduit bien cette dualité : l'AOC est valorisée « à l'exportation » en dehors de la zone cependant que le non AOC approvisionne le marché local, où le caractère identitaire du produit est plus important que le label. Toutefois le produit local bénéficie de la reconnaissance de l'AOC.

8 Nous reprenons ici la référence à l'élasticité de substitution comme facteur d'évitement de la trappe à sous-développement mis en évidence par Lucas (1988) dans le cadre de la théorie de la croissance endogène.

9 Le lien entre SYAL et qualification peut concerner d'autres types de qualification, comme par exemple la qualification « bio-équitable », développée pour un certain nombre de produits en Amérique Latine (café, cacao, quinoa, etc.). Il est cependant intéressant de constater que ce type de qualification se combine toujours à une référence à une origine territoriale, ne serait-ce que parce que le commerce équitable implique l'organisation de communautés de producteurs géographiquement situées.

10 Le postulat du territoire est une critique faite par certains tenants du courant de la proximité à l'approche des systèmes productifs locaux développés dans le sillage des analyses des districts industriels.

rendu endogène au système productif lui-même. C'est un trait que l'on ne retrouve pas dans des SPL opérant dans des secteurs industriels pilotés par l'amont (producer's driven) et notamment par la recherche/développement : dans ces secteurs en effet, ces SPL sont généralement dans des positions de sous-traitants<sup>11</sup>. Mais on ne le retrouve pas non plus dans les SPL opérant dans des filières « buyer's driven », comme le textile, dans la mesure où la qualification par la demande dans ces secteurs ne passe pas habituellement par l'identification de l'origine de la matière première, mais plutôt par exemple par les caractéristiques symboliques de la marque.<sup>12</sup>

C'est pourquoi, même si le débat sur l'économie de la qualité en agroalimentaire (Nicolas et Valceschini, 1995 ; Sylvander, 1997 ; Allaire, 2003 etc.) s'est développé indépendamment de celui sur les SYAL, les deux se sont rejoints. Alors que dans les premières contributions l'existence de SYAL ne produisant pas des produits qualifiés ou même pas des produits de consommation était soulignée, la dimension de la qualification est devenue de plus en plus importante.<sup>13</sup> Les exemples de SYAL qui ont pu être analysés (Correa, 2004) concernent dans une large mesure la production de produits dont la typicité renvoie plus ou moins à une identité alimentaire propre au lieu ou à une origine territoriale. L'application du concept au Nord et spécialement en France s'est fait souvent autour de problématiques de qualification liées à l'origine, notamment sous la forme d'IGP ou d'AOP.

La référence au processus de qualification par le territoire fournit par ailleurs une justification supplémentaire à la diversification des activités au sein des SYAL, que l'on ne retrouve pas dans les SPL : la qualification territoriale peut concerner un « panier de biens » (Pecqueur, 2002) ; analysée comme une caractéristique lancasterienne co-produite par un ensemble de biens complexes, elle définit une « rente de qualité territoriale ». Cela suppose l'articulation de différentes activités au sein d'un même système. On peut en voir l'illustration dans l'articulation de plus en plus prégnante entre activités agroalimentaires et activités touristiques au sein des SYAL.<sup>14</sup>

Cela souligne l'importance des processus de qualification territoriale pour définir non seulement la pluri-activité des SYAL mais aussi leur multifonctionnalité. En effet la qualification territoriale articule des activités dans la fonction de production du consommateur et dans la fonction de production du SYAL. On est donc en présence d'une « double jointure ».

- Dans la fonction de production du consommateur, il s'agit de la production d'une

---

11 Le SPL du décolletage dans la Vallée de l'Arve en France en est un exemple emblématique.

12 Ceci peut constituer un relatif rempart contre les processus de « délocalisation » auxquels sont maintenant soumis les SPL des pays du Nord dans les secteurs industriels.

13 On peut citer par exemple le cas de l'amidon aigre de manioc en Colombie, produit par un ensemble d'unités de production concentrées dans la région de Santander de Quilichao. Dans la mesure où il s'agit d'un input intermédiaire, on a pu retenir cet exemple comme celui d'un SYAL sans relation directe avec une problématique de qualification au niveau de la consommation. Toutefois, dans la mesure où l'amidon aigre est utilisé dans tout le pays en boulangerie pour la fabrication de produits très spécifiques comme le pan de yuca ou le pan de bono, il apparaît déterminant dans la qualification d'un produit typique colombien (pan de yuca) On retrouve dans cet exemple une dimension importante de la qualification, interne à la filière et impliquant des relations entre différents stades de la transformation, mais qui peut être parfois en liaison avec un ancrage territorial des actifs (Cf. Tallec, 2004).

14 Les différents systèmes fromagers analysés en Amérique Latine en sont une illustration (foire du fromage pendant la saison touristique à Cajamarca au Pérou, route du fromage autour du Turrialba au Costa-Rica, Ecotourisme à Salinas en Equateur, et même nouvelles formes de consommation du fromage de Gloria en brochettes grillées sur les plages du Nordeste brésilien).

caractéristique de qualité par une activité de consommation qui combine plusieurs biens et service achetés par le consommateur, selon une approche « lancasterienne ».

- Dans la fonction de production, il s'agit d'une production jointe par l'activité agricole et agroalimentaire localisée d'un ensemble de biens et services, privés ou publics, qui définit notamment la multifonctionnalité de l'agriculture.

Par ailleurs l'importance des processus de qualification territoriale dans la dynamique des SYAL conduit à souligner le caractère patrimonial du lien entre l'activité et les acteurs du SYAL : les activités du SYAL expriment l'identité propre du territoire, partagée par les acteurs du SYAL, identité reconnue et qualifiée par les consommateurs. De ce fait pose la question du maintien de cette identité dans la durée, c'est-à-dire de la conservation du patrimoine, ensemble d'actifs et d'institutions référés à un titulaire, individuel ou collectif, dont il exprime l'identité (Barrère, 2005).

Tant la problématique de la multifonctionnalité que celle de la conservation du patrimoine naturel, mais aussi culturel, nous renvoie à des problématiques posée dans le champ du développement durable. Cependant avant d'aborder ce point nous allons revenir sur le lien entre qualification et action collective au sein des SYAL.

## ***2) qualification et action collective au sein des SYAL***

L'analyse des SPL a mis en évidence l'importance de l'existence d'actifs spécifiques ancrés territorialement dans la dynamique de ces systèmes locaux, par opposition aux ressources génériques. (Colletis, Pecqueur, 1995). Ces actifs spécifiques sont le fruit d'une transformation d'une ressource latente par un processus d'activation. Cette activation fait intervenir des processus d'action collective mobilisant un ensemble d'acteurs ancrés territorialement : la littérature sur les districts industriels et les SPL a souligné en effet l'importance des réseaux d'entreprises et d'institutions ancrés territorialement dans la construction de compétences et l'innovation technologique. La dynamique d'un système local est basée sur l'efficacité propre d'un réseau d'acteurs locaux impliqué dans un système productif local. Cette conclusion peut a priori s'étendre aux SYAL, à propos desquels on constate le rôle de l'organisation en réseau d'un certain nombre d'acteurs occupant des positions diversifiées dans le système (producteurs, transformateurs, transporteurs, etc).

La dimension locale de ces réseaux a cependant été remise en cause par certains analystes du courant de la proximité qui tendent à minimiser le rôle de la proximité géographique par rapport à la proximité organisationnelle et qui mettent en évidence l'importance des réseaux déterritorialisés dans le processus d'innovation, comme par exemple dans le secteur des TIC (Rallet, 2002). Cette remise en cause renvoie à une critique du caractère « postulé » du territoire dans les analyses initiales des districts industriels, qui amènerait à se focaliser a priori sur les réseaux locaux.

Certains auteurs cependant maintiennent l'importance de la référence au territoire dans la définition des réseaux et leur investissement dans les processus d'action collective, refusant la marginalisation de la proximité géographique. Colletis (2007), pour échapper à l'hypothèse d'un territoire postulé, propose de définir le territoire comme étant révélé par un double processus d'activation et de spécification des ressources. Il rappelle les trois dimensions de la proximité dont la combinaison spécifique va définir le territoire :

- spatiale ou géographique,
- organisationnelle, fondée sur la complémentarité des ressources ou des actifs,
- institutionnelle, renvoyant au patrimoine cognitif et au partage de normes et valeurs.

Il insiste enfin sur l'importance du « facteur déclencheur » qui va conduire les acteurs à combiner de manière spécifique les trois dimensions de la proximité pour construire une dynamique territoriale. Ce facteur déclencheur correspond dans la plupart des cas à un choc externe (perte d'un débouché, restructuration, etc.), à une menace que les acteurs s'efforcent de conjurer collectivement. Si le territoire n'est plus postulé, il constitue toujours une solution possible pour répondre à une situation de

crise.

Cette analyse a une résonance certaine avec le cas des SYAL. L'importance de la menace extérieure comme « facteur déclencheur » se retrouve à l'origine de nombreux processus de type SYAL, comme on peut le voir par exemple à propos du SYAL de Cajamarca (2004)<sup>15</sup>.

Il convient cependant de comprendre comment ce « facteur déclencheur » mène à une combinaison basée sur la qualification par l'origine. Cette menace va être perçue comme une perte d'identité compte tenu du caractère patrimonial de l'activité menacée. Le déclenchement de l'action collective conduit les acteurs concernés à rechercher ce qui constitue leur identité commune de façon à spécifier économiquement le territoire. Nous avons vu que, dans le cas des SYAL, la relation au territoire avait un caractère endogène à l'activité elle-même puisque elle définissait une caractéristique du produit. La qualification par l'origine territoriale est un processus qui transforme une ressource latente, le caractère identitaire d'un produit ou la spécificité d'un savoir-faire ou d'un terroir en un actif, c'est-à-dire une caractéristique reconnue par le consommateur, qui va notamment permettre une meilleure valorisation du produit sur le marché. C'est donc le processus de qualification qui va constituer le cœur de l'action collective. Dans la mesure où cette caractéristique de qualité territoriale concerne plusieurs produits ou services le processus concerne un « panier de biens » (Pecqueur, 2001) ancrés territorialement.

Le lien entre qualification, activation de ressources spécifiques et action collective au sein des SYAL, en fait un élément essentiel de leur dynamique : le type de ressource à activer, tout autant que les formes d'action collective y acquièrent une dimension particulière, propre au SYAL. Deux éléments interviennent alors pour déterminer les formes de l'action collective dans le cas des SYAL

- Du fait de la spécificité de la qualification en agroalimentaire la proximité institutionnelle (au sens de proximité de normes et de valeur) inclut le consommateur ou plutôt les consommateurs différenciés (consommateur local dont la typicité exprime l'identité, touriste dont la typicité participe de la découverte du lieu, consommateurs intéressés par la typicité comme valeur). Mais le poids de ces différents types de consommation doit déboucher sur des combinaisons différentes de proximité et donc des approches du territoire différentes. La dimension agroalimentaire introduit par ailleurs une relation particulière entre le consommateur et le produit. La qualité comme variable d'ajustement du marché renvoie en effet à l'information partagée par le consommateur et le ou les offreurs mais aussi aux formes de connaissance développées dans leurs activités.
- La dynamique de production des SYAL repose sur l'utilisation de ressources communes de caractère naturel ou attachées à l'espace, comme le paysage qui jouent un rôle essentiel dans la qualification du produit « typique » ou du « panier de biens » territorialisé. Dans le cas des SYAL, cela met en jeu la complémentarité de ressources naturelles et de biens communs. L'action collective va donc également porter sur la construction et la gestion de ces actifs communs. Le patrimoine cognitif inclut le consommateur autour de la reconnaissance d'une identité territoriale.

Si l'action collective est au centre de la dynamique des SPL depuis les considérations de Beccatini sur la « coopération-concurrence » elle prend une dimension particulière dans le cas des SYAL du fait de son lien à la qualification. L'action collective est mise en œuvre par des acteurs du territoire, pour la fourniture et le contrôle des ressources locales ancrées territorialement. Celles-ci peuvent être considérées comme des biens publics à l'échelle du territoire autour du processus de qualification : la

---

15 Boucher (2004) insiste par exemple sur le rôle du « fujishock » à Cajamarca au début des années 1990, qui a conduit un certain nombre de cadres du privé et du public licenciés sous les effets de l'ajustement structurel à se réinvestir dans l'activité fromagère et à mettre à profit leur proximité géographique et institutionnelle pour développer une dynamique de qualification du fromage.

mise en œuvre de dispositifs d'exclusion autour de ces ressources peut cependant les faire considérer comme des « biens de club » (Torre, 2002 sur les labels AOC) : on peut évidemment citer l'exemple des syndicats d'AOC en France mais d'autres exemples peuvent être relevés dans les SYAL des pays du sud<sup>16</sup>. Cette forme d'action collective contribue donc au renforcement des réseaux locaux d'entreprises qui définissent un SYAL. Ceci est d'ailleurs vrai même quand l'action collective n'a pas pour but l'établissement d'un signe de qualité lié à l'origine territoriale, mais par exemple un signe de qualité liée à la durabilité sociale ou environnementale.<sup>17</sup>

Le succès de l'action collective liée à la qualification basée sur la spécification de l'origine territoriale du produit est cependant soumis à un certain nombre d'aléas.

En premier lieu, la problématique de la qualification met en jeu de manière particulière la relation des SYAL avec les filières agroalimentaires globalisées, considérées non plus simplement comme un découpage du système productif mais comme un espace où se développe un mode de gouvernance sur la base de l'interaction stratégique d'un ensemble d'acteurs.

Les normes de qualité liées à l'origine s'insèrent en effet dans un ensemble de normes aujourd'hui de plus en plus définies au niveau des filières où elles favorisent le contrôle stratégique des filières par les acteurs dominants et de moins en moins au niveau national (Fulponi, 2006). Or les signes de qualité liés à l'origine territoriale ont souvent une définition nationale et un référencement local, ce qui pose le problème de leur reconnaissance au niveau international.

La gouvernance de filière peut rentrer en contradiction avec la gouvernance territoriale de la qualification. Les formes de qualification et le contrôle des actifs spécifiques peuvent varier d'une filière à une autre (exemple : agriculture et tourisme) alors que les produits au plan local partagent la même caractéristique de qualification territoriale construite localement. Les « agents d'exportation » peuvent être différents. Dans quelle mesure un bien particulier ne va-t-il pas dominer l'autre au sein du « panier de biens » spécialement lorsque la distance géographique et organisationnelle avec le consommateur final est grande ?<sup>18</sup>

Une voie possible consiste à privilégier la reconnaissance de la qualité sur la base de la proximité, géographique, institutionnelle et organisationnelle avec le consommateur, c'est-à-dire de se placer dans la perspective des « filières courtes ». Cependant le potentiel de marché de ces filières peut paraître limité à moins que la proximité avec le consommateur (Touzard et Vandecandelaere, 2005) soit activée par exemple par le biais de l'activité touristique.

On peut alors évoluer vers des systèmes de double qualification qui se renforcent par la double localisation du touriste, qui consommera localement un produit sans signe de qualité mais dont la qualité est validée par la relation directe avec le producteur et le territoire, ce qui renforce par ailleurs la

---

16 Par exemple, la mise en place d'une marque collective par les fromagers de Cajamarca au Pérou (Boucher ; 2004) ou celle d'une route des fromages autour du volcan Turrialba au Costa Rica (Blanco, Riveros, 2004).

17 Par exemple, les producteurs de café sous labellisation bio-équitable au Mexique ou en Amérique Centrale sont regroupés sur une base territoriale et développent une action collective pour la mise en place d'un certain nombre de services à la communauté.

18 On peut prendre l'exemple de la quebrada de Humahuaca dans le Nord-Ouest Argentin qui a obtenu une labellisation « patrimoine de l'humanité ». Il semble que la qualification de l'activité touristique qui en résulte étouffe en quelque sorte les tentatives de qualification de l'artisanat ou de l'agroalimentaire de la région, alors que dans la zone proche des Valles Calchaquis les rapports sont beaucoup plus équilibrés entre tourisme et viticulture et permettent des tentatives de valorisation commune.



notoriété et la visibilité du produit consommé sous signe de qualité à l'extérieur du territoire<sup>19</sup>. Cela implique cependant une redéfinition de l'action collective vis-à-vis de la qualité, intégrant la valorisation touristique (bien prise en compte par les fromagers de Cajamarca, de Salinas ou de Turrialba par exemple).

Par ailleurs l'action collective menée pour l'activation des ressources spécifiques signifie obligatoirement la mise en place de dispositifs d'exclusion autour de ces actifs, condition de leur efficacité, ce qui renvoie à l'analyse des signes de qualité comme « bien de club » : seul certains acteurs ont accès à la qualification de leur produit et à la valeur ajoutée qui en résulte. Cela conduit à relativiser fortement une vision des SYAL comme un outil de lutte contre la pauvreté. Un processus de type SYAL peut au contraire accroître les disparités entre acteurs locaux.

Enfin la construction de la spécificité d'une ressource territoriale comme une caractéristique de qualité liée à l'origine ne garantit pas que sa valorisation se fera en référence à cette spécificité. La concurrence de signes de qualité fondés sur l'origine peut en effet entraîner un risque de « généralité »<sup>20</sup> de la référence territoriale.

La qualification par l'origine semble donc aboutir obligatoirement à une « approche SYAL », si du moins on la définit par une activation de ressources spécifiques locales par le biais de l'action collective d'acteurs ancrés territorialement : elle suppose l'action collective et l'effet de qualification du territoire constitue une ressource activée.

### ***3) SYAL, qualification et développement durable***

La question du développement durable n'est pas apparue d'entrée de jeu comme un élément fondamental de la problématique SYAL, même si la référence au développement local de territoires marginalisés et fragiles la posait implicitement dès les premières contributions. Elle est devenue au fil des années une référence importante, comme le montre l'évolution des contributions dans les colloques du réseau SYAL. De plus cette articulation ne se manifeste pas seulement dans l'approche SYAL ; il est aussi présent dans le débat sur la conservation des ressources qui tend à rejoindre, à travers notamment la réflexion sur la valorisation, les problématiques développées dans les approches en termes de SYAL.

Le lien entre SYAL et développement durable est d'abord une conséquence de l'utilisation par les activités agroalimentaires des ressources naturelles vivantes et de la biodiversité. La qualification des produits et des services par l'origine territoriale passe par la qualification des ressources vivantes qui interviennent dans le processus de production, que ce soit les variétés ou races locales qui sont associées à la typicité des produits, ou les ressources paysagères liées à un certain type de gestion des écosystèmes cultivées : on peut donc affirmer que les SYAL contribuent donc à la préservation de la biodiversité. Plus largement, ils peuvent dans certain cas promouvoir des techniques douces pour l'environnement, dans la mesure où les processus de qualification sont associés à des pratiques agricoles faibles consommatrices d'intrants agrochimiques.

---

19 Boutonnet (2004) le montre pour le cas du Pélardon.

20 En prenant l'exemple du tourisme rural, Hirczack, François et Senil (2007) proposent de distinguer le processus de spécification au niveau de la construction de la ressource territoriale et le processus de spécification au niveau de la valorisation de l'actif ainsi construit. Ceci leur permet de mettre en évidence un risque de « folklorisation », lorsque le processus de construction de la ressource est basé sur la spécification mais que sa valorisation se fait de manière générique. Par exemple la multiplication du nombre d'AOC peut déboucher la banalisation de la référence à l'AOC.

On doit cependant remarquer que l'impact environnemental du développement d'un SYAL n'est pas systématiquement positif : s'ils impliquent une spécialisation trop concentrée les SYAL peuvent générer des impacts négatifs sur l'environnement : certaines activités centrées sur la « typicité » peuvent avoir des conséquences dommageables ; on peut citer le cas de la déforestation dans le cas de la Panela en Colombie par exemple, (Requier-Desjardins et Rodriguez-Borray, 2004 ), ou celui des dangers de la monoculture du quinoa « bio-équitable » sur l'altiplano bolivien (Caceres et Carimentrand, 2004). La relation entre SYAL et développement durable se situe ici dans le cadre d'une extension du débat sur les externalités positives ou négatives de l'agriculture. Ce débat renvoie au thème de la multifonctionnalité agricole ; il peut donc s'étendre à la problématique des SYAL, notamment si on prend en compte à l'articulation de différentes activités autour d'un processus de qualification territoriale (modèle du panier de biens) et l'utilisation dans les processus de production des SYAL de biens communs environnementaux à l'échelle locale.

Un deuxième lien entre SYAL et développement durable résulte de la dimension sociale associée au développement des SYAL, dans la mesure où ceux-ci concernent généralement des zones marginalisées où prédomine une agriculture familiale à faible revenu. La dynamique d'un système agroalimentaire localisé, qui permet d'augmenter la compétitivité des produits sur un marché globalisé par le biais de la qualification, est susceptible de générer des emplois et des revenus dans ces zones, c'est-à-dire de conforter le pilier social du développement durable. Il ne faut cependant pas surestimer l'impact de ce type de dynamique sur la pauvreté dans la mesure où le développement d'un SYAL peut aussi renforcer les inégalités entre acteurs locaux, notamment par l'instauration de dispositifs d'exclusion autour des actifs stratégiques. (Requier-Desjardins, 2006)

Sans négliger les aspects évoqués ci-dessus, il nous semble cependant qu'un élément est déterminant pour articuler l'approche SYAL la problématique du développement durable, cet élément impliquant au premier chef les processus de qualification par l'origine territoriale. En effet nous avons vu que celle-ci renvoie à une approche patrimoniale de conservation d'un certain nombre de savoir-faire et de ressources qui expriment l'identité d'une population et d'un territoire. Certains auteurs (Barrère, 2001) ont souligné à cet égard la contradiction entre la notion de capital, par définition investi, et celle de patrimoine, conservé, en insistant sur la non-fongibilité, donc la spécificité du patrimoine. D'autres (Barthelemy et Nieddu, 2002) ont proposé de distinguer les biens marchands des biens identitaires. Même si on peut critiquer cette position en rappelant d'une part que la fongibilité du capital a toujours fait problème dans la théorie économique et qu'en revanche la valorisation marchande du patrimoine introduit la possibilité d'un arbitrage avec d'autres actifs valorisés, cette spécificité du patrimoine en terme de conservation a le mérite de souligner l'articulation forte entre les processus de qualification au sein des SYAL et les dynamiques de conservation d'un patrimoine qui peut être cognitif (avoir-faire), culturel (valeur symbolique ou identitaire) mais aussi naturel (variétés et paysages). La qualification par l'origine établit donc un lien logique entre pratiques de conservation et Système agroalimentaire localisé.

Ce lien logique est confirmé par l'évolution des paradigmes dans la réflexion sur la préservation de la biodiversité par l'établissement d'aires de conservation. Elle a été marquée depuis une décennie par la montée en puissance de « l'approche patrimoniale de la conservation », qui s'exprime notamment par le transfert de gestion aux populations locales des aires de conservation et plus largement du processus de conservation lui-même. Ce transfert pose le problème de la valorisation économique de la biodiversité et des ressources vivantes par les populations qui en ont la charge (Agrawal, 2002). Ces problématiques qui relèvent de l'économie de l'environnement et des ressources naturelles, et plus précisément du débat sur la gestion des communs et conduisent à retrouver des thématiques développées par l'approche SYAL, tant autour de la qualification que de l'activation des ressources par l'action

collective. (Requier-Desjardins, 2005)<sup>21</sup>. Or la conservation de la biodiversité, lorsqu'elle passe par la conservation des écosystèmes, a une dimension territoriale par définition, puisque le territoire est d'abord un concept écologique en référence à la dynamique des populations animales.

L'investissement du concept de patrimoine se fait non seulement à travers la prise en compte du patrimoine naturel mais également par la référence à la préservation de l'identité culturelle, donc du patrimoine culturel, des populations concernées, souvent des populations « indigènes », porteuses de savoir spécifiques sur les écosystèmes.

Le débat sur l'efficacité du « transfert de gestion » et de la valorisation de la biodiversité par les populations locales fait d'ailleurs apparaître des interrogations très voisines de celles notées à propos de l'action collective au sein des SYAL : ainsi en va-t-il du risque d'exclusion autour des dispositifs de qualification des ressources naturelles par la référence au territoire de conservation<sup>22</sup>, risque de « généricisation » dans le processus de valorisation de ces ressources, liées notamment à l'éloignement géographique mais aussi culturel avec le consommateur<sup>23</sup>, problème des relations avec les « filières globales » concernées<sup>24</sup>.

De même le dilemme entre la « conservation par le développement » ou le « développement par la conservation », déjà identifiée pour la gestion communautaire des aires naturelles protégées. (Tai, 2007) peut parfaitement être étendue à de nombreux exemples de SYAL : l'action collective autour de la qualification vise-t elle le développement, par la conservation relative d'un certain savoir-faire, ce qui va notamment conduire à une valorisation maximum à travers la filière, en privilégiant le respect des normes en vigueur dans celle-ci, au risque d'une certaine « standardisation du produit spécifique » et d'un accaparement de la valeur ajoutée par les acteurs extérieurs, ou vise-t elle la conservation, ce qui va contribuer à situer les efforts de développement dans un cadre principalement territorial et à privilégier le maintien de la variété des processus, au risque d'une difficulté à se situer sur le marché<sup>25</sup>. Ces différents éléments contribuent à faire de l'approche SYAL, dans la mesure où elle insiste, pas

21 Les débats qui se sont structurés autour de la valorisation de la biodiversité dans les territoires de conservation par un ensemble d'activités tels que la transformation de « produits forestiers non ligneux » (produits de cueillette, plantes médicinales) ou l'écotourisme font ressortir l'importance de la relation entre les dynamiques territorialisées de ces activités et leur insertion dans des filières dont certaines ont un caractère global (Requier-Desjardins, 2005). On retrouve logiquement une dimension très présente dans l'analyse économique de la dynamique des SYAL, celle de l'articulation filière-territoire.

22 On peut citer par exemple la marque PNR en France comme dispositif de qualification des produits des parcs naturels régionaux. Les processus de constitution des PNR font apparaître des processus d'exclusion.

23 Le développement de l'écotourisme dans les aires protégées des pays du sud au profit d'une clientèle essentiellement originaire des pays du Nord peut déboucher sur une concurrence entre destinations et une difficulté pour l'écotouriste potentiel d'appréhender la spécificité du produit offert.

24 Là encore l'écotourisme est un bon révélateur de cette tension avec l'intervention dans les zones concernées, sous le régime de la concession ou du partenariat public-privé d'opérateurs extérieurs à la zone.

25 Le cas du « porc gascon » est un exemple de ce dilemme. Alors que la renaissance de la race avait été au départ motivée par une volonté conservacionniste de préservation de la diversité des types d'animaux, la valorisation sous IGP et le poids des normes imposés par l'entreprise productrice de jambon a entraîné une standardisation de la taille des animaux.

simplement dans sa dimension économique, mais aussi dans sa dimension anthropologique (Muchnik, 2006) sur la relation identitaire de l'activité avec le territoire, donc sur son caractère patrimonial, une approche du développement durable au plan des territoires ruraux.

### **Conclusion**

Nous avons montré que la qualification par l'origine territoriale est au centre de la mise en évidence d'une spécificité des SYAL dans l'ensemble des dynamiques productives locales. Le territoire y apparaît comme un élément endogène de l'analyse, notamment par la construction d'une caractéristique territoriale, éloignant donc la critique faite à certaines analyses des SPL de partir d'un « territoire postulé ».

On doit cependant reconnaître que ce lien a conduit à un véritable glissement dans l'approche SYAL depuis son émergence. Celle-ci est passée d'une focalisation des analyses sur l'identification d'organisations productives ancrées territorialement et sur l'évaluation de leur efficacité compétitive sur la base de leurs caractéristiques organisationnelles à une réflexion beaucoup plus globale sur les conditions de l'établissement de trajectoires de développement durable dans les zones rurales dans un contexte de globalisation. En effet la prise en compte de la qualification par l'origine territoriale comme un élément central de définition d'un système agroalimentaire localisé définit notamment l'enjeu de la contribution des SYAL au développement durable. L'approche SYAL apparaît donc désormais comme une contribution majeure à l'explicitation des conditions d'un développement local durable dans les zones rurales.

### **Bibliographie**

- AGRAWAL A. (2001): Common property Institutions and sustainable governance of resources, **World Development**, 29-10, pp 1649-1672
- AKERLOF G. (1970): *The market for lemons: quality uncertainty and the market mechanism*, **Quarterly Journal of Economics** 84 (3), 488-500.
- ALLAIRE G. (2004): *Quality in economics, an economic perspective*, in HARVEY, Mc MEEKIN et HARDE (éd), **Theoretical approaches to food quality**, Macmillan, 2003.
- BARRERE C. (2001) : *Les économistes face à l'objet Patrimoine*, in **Les entretiens du patrimoine**, Reims, 2001
- BOUTTONNET (2004) : *L'AOC pélardon*, communication aux **journées sur la proximité**, 2004
- BOUCHER F. (2004): **Enjeux et difficultés d'une stratégie collective d'activation des concentrations d'agro-industries rurales (Le Cas des fromageries rurales de Cajamarca, au Pérou)**, Thèse de doctorat, décembre 2004, UVSQ
- CACERES Z., CARIMENTRAND A. (2004): *Globalisation et agriculture biologique, la filière quinoa biologique en Bolivie*, Colloque International AIEA2/ SCAE « **Développement durable et globalisation dans l'agroalimentaire** », 23-24 août 2004, Université Laval, Québec
- CIRAD/SAR (1996) : Systèmes agroalimentaires localisés (organisations, innovations et développement local), proposition d'animation scientifique du laboratoire STSC n° 134/96
- COLLETIS G. (2007) : *Développement local, proximité et rencontres productives : le cas des dynamiques de développement de la région toulousaine*, communication au 53<sup>ème</sup> colloque de l'ASRDLF, **Les dynamiques territoriales : débat et enjeux entre les différentes approches disciplinaires**, Grenoble Chambéry, juillet 2007.
- COLLETIS G., PECQUEUR B. (1995): *Les facteurs de concurrence spatiale*, communication au 41<sup>ème</sup> colloque de l'ASRDLF
- CORREA C. (2004): **Analyse comparée de 9 cas d'agro-industrie rurale en Amérique Latine**, Mémoire de Master, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines
- COURLET C. (2000) : **Districts industriels et systèmes productifs localisés (SPL) en France**,

rapport final pour la DATAR

FISCHLER C. (1993) : **l'omnivore**, Seuil

FOURCADE C, MUCHNIK J., TREILLON R. (2005): **Système de production localisés : le cas de l'agroalimentaire**, Rapport du GIS SYAL pour le MAPAAR et la DATAR.

FULPONI L. (2006): *Private voluntary standards in the food system: the perspective of the major food retailers in OECD countries*, **Food Policy**, 31 (2006) 1-13

GEREFFI G. (1999) : *International trade and industrial upgrading in the apparel commodity chain*, **Journal of International Economics**, 48, 37-70

HIRCZAK M., FRANCOIS H, SENIL N. (2007): *Projet de développement territorial et processus de spécification*, communication au 53ème colloque de l'ASRDLF, **Les dynamiques territoriales : débat et enjeux entre les différentes approches disciplinaires** Grenoble Chambéry, juillet 2007.

LUCAS R (1988) : *On the Mechanics of Economic Development*, **Journal of Monetary Economics**, 22 (1988), p. 3-42.

MUCHNIK J. (2006), *Sistemas agroalimentarios localizados*, conférence inaugurale au **colloque ALTER (Alimentación y territorios)**, organisé par le GIS SYAL et le CSIC, Baeza (Espagne), 17-20 octobre 2006

NICOLAS A., VALCESHINI E. (2002): **Agroalimentaire: une économie de la qualité**, ESTEM, Paris.

PECQUEUR B. (2001) : *Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés*, **Economie rurale**, n°261, janvier-février 2001, p 37-53.

PORTER M. (1998) : *Clusters and the new economics of competition*, **Harvard Business Review**, nov-déc 1998, 77-90.

RALLET A. (2002): *l'économie de proximité: le local à l'épreuve de l'économie spatiale*, **Etudes et Recherches**, 33, 11-26

REARDON T., BERDEGUE J. (2002): *The Rapid Rise of Supermarkets in Latin America: Challenge and opportunities for development*, **Development Policy Review**, 20 (4), 371-388

REQUIER-DESJARDINS D. (2005): *La valorisation économique de la biodiversité, ancrage territorial et gouvernance de filière*, **Liaisons Energie Francophonie**, n° 66-67, spécial Economie de l'environnement et des ressources naturelles, IEPF, Québec, pp. 77-81. 2005

REQUIER-DESJARDINS D. (2006): *Ofrece el desarrollo local alternativas para combatir la pobreza y la exclusión social? Un dictamen matizado*, Conférence plénière au **colloque ALTER (Alimentación y territorios)**, organisé par le GIS SYAL et le CSIC, Baeza (Espagne), 17-20 octobre 2006

SYLVANDER B. (1997): *Le rôle de la certification dans les changements de régime de coordination : l'agriculture biologique, du réseau à l'industrie*, **Revue d'Economie Industrielle**, 80

TAI HSING-SCHENG (2007) : *Development through conservation : an institutional analysis of indigenous community-based conservation in Taiwan*, **World Development**, 35-7, 1186-1203

TALLEC F. (2004) : **Construction de la qualité et valorisation des exportations : cas de l'intégration régionale des céréales sèches du Mali**, Thèse pour le doctorat de Sciences Economiques, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Décembre 2004.

TORRE A. (2002) : *Les AOC sont-elles des Clubs ? Réflexions sur les conditions de l'action collective localisée, entre coopération et règles formelles*, **Revue d'Economie Industrielle**, 3ème Trimestre 2002, 100, 39-62.

TOUZARD J.M., VANDECANDELAERE E., (2005). *Création de ressources territoriales et construction de la qualité. Les routes des vins*. Pp. 59-72. In : Torre A. Fillippi M., (éds.). **Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux**. Paris, INRA Editions / Economica. 337p